

## REPUBLICQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-quatre septembre deux mille vingt et un à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	17/09/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/10/2021

**OBJET :****Relevé de décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme  
Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme  
Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI ,  
Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien  
VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR ,  
Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle  
BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST  
procuration à Mme Chiara GENTY, Mme Françoise DUSSEY procuration à M. Vincent  
MEDILI, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Eric GARCIN procuration  
à Mme Isabelle DAVID

**Absent(s) :**

Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Fabien VALERO,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020\_05\_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

### FINANCES :

#### **Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :**

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
27/08/21	Décision complémentaire demande de subvention enveloppe cantonale - remplacement toiture épicerie sociale	Département des Hautes-Alpes	28 583,33€
11/08/21	Demande de subvention : Réhabilitation des filtres de l'usine de production d'eau potable de la Ville de Gap	Agence de l'eau RMC	97 000 €
10/08/21	Réalisation d'une microcentrale hydroélectrique à l'usine de production d'eau potable de la Descente, à Gap	Région Sud Département des Hautes-Alpes	Région : 171 000 € Département : 342 000 €
28/07/21	Demande de subvention Espace Valléen : « Rénovation du centre d'oxygénation de Bayard et structuration de l'offre touristique 4 saisons de Gap Bayard »	Etat Région Sud Europe FEDER ALPES	Etat : 287 400€ Région Sud : 287 400 € Europe FEDER ALPES : 574 800 €
12/07/21	Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale pour le projet de remplacement de la toiture de l'épicerie sociale	Département	19 366,67€
01/07/21	Etude création d'un système multi-énergie verte pour véhicules	Etat Région	Etat : 24 000€ Région : 40 000€
29/06/21	Projet de réhabilitation du Centre Social les Pléiades situé sur le quartier prioritaire du	Région	75 000 €

	Haut-Gap - Demande de subvention auprès de la Région au titre des Contrats Régionaux d'équilibre Territorial (CRET 2)		
24/06/21	Opération Quartiers d'été - Demande de subvention pour expérimenter le programme "Coup de pouce"	Etat	4500 €
24/06/21	Demande de subvention : Festival des Cultures et Musiques du Monde 2021 CD 05	Département	8 000 €
23/06/21	Opération Quartiers d'été 2021 - Demande de subvention pour le recrutement de 6 saisonniers supplémentaires	Etat	7 200€
23/06/21	Demande de subvention régionale pour le projet de requalification de l'entrée ouest du parc Mauzan du quartier prioritaire du Haut-Gap (PRU Haut-Gap) au titre du CRET 2	ANRU Région	ANRU : 31 590,05 € Région : 31 590,00 €
16/06/21	Conservatoire à Rayonnement Départemental : demande de subvention dans le cadre du dispositif "Instrumentarium" auprès de la Région Sud pour l'acquisition d'instruments - Programme 2021	Région Sud	8 182 €
09/06/21	Demande de subvention de 7 000 € pour le Gapen'Cîmes 2021 auprès du Conseil Départemental des Hautes Alpes.	Département	7 000 €

#### Demandes de fonds de concours à l'Etat ou aux Collectivités territoriales:

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
09/07/21	Décision demande d'un fonds de concours auprès du Département des Hautes-Alpes pour l'aménagement d'une contre-allée le long de la rue Docteur Ayasse.	Département des Hautes-Alpes	24 675 €
03/06/21	Demande de fonds de concours « Réfection de la rue Ernest Cézanne »	Département des Hautes-Alpes Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance	Département des Hautes-Alpes : 80 000 € Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance : 97 909,20€

#### TARIFS :

#### Décision du 20/07/21 : Création d'un tarif dérogatoire temporaire de redevance d'occupation du domaine public pour les abonnements annuels des commerçants

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérécoeurs citoyens accessible à partir du site [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

ambulants dits "non essentiels" sur les marchés hebdomadaires de l'année 2021, déduction faite de la période du 2 avril 2021 au 18 mai 2021 soit 47 jours :

- Marchés hebdomadaires centre ville 2021, abonnement annuel 1 marché par semaine : 86,82 € par mètre linéaire et par an.
- Marchés hebdomadaires centre ville 2021, abonnement annuel 2 marchés par semaine : 156,17 € par mètre linéaire et par an.
- Marchés hebdomadaires quartiers 2021, abonnement annuel 2 marchés par semaine: 109,30 € par mètre linéaire et par an.
- Marchés hebdomadaires quartiers 2021, abonnement annuel 1 marché par semaine : 60,81€ par mètre linéaire et par an.

Décision du 15/07/21 : Création de tarifs pour les prestations relatives à la location des installations sportives

PISCINES	
Tableau de Présentation des Tarifs applicables à partir du 01 Août 2021	
Intitulé du Tarif	Tarifs applicables à compter du 01/08/2021
<b>LOCATION PISCINES : stages et autres à l'heure</b>	
PISCINE DE LA REPUBLIQUE <sup>1</sup> / <sub>2</sub> Bassin / heure	22,50 Euros
<b>PERSONNEL QUALIFIE Maître Nageur Sauveteur (du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00)</b>	
- Heure Maître Nageur Sauveteur en Surveillance	22,00 Euros
- Heure Maître Nageur Sauveteur en Enseignement	33,00 Euros

Décision du 07/09/21 : Médiathèque : Vente de livres et de mobiliers déclassés année 2021

Article 3 : La vente se déroulera au tarif suivant :

- 1 euro pour les cinq revues
- 1 euro pour tous les livres jeunesse à l'exclusion des BD , livres (romans, guides touristiques, documentaires, dictionnaires, de tous les formats)
- 2 euros pour les bandes dessinées.

Décision du 10/06/21 : Prolongation des tarifs au Stade Nautique dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19 du 1er janvier au 11 juin 2021 :

Tableau de Présentation des Tarifs COVID-19 applicables à partir du 1er janvier 2021 et jusqu'au 11 juin 2021		
Intitulé du tarif	Tarifs COVID 2020	Tarifs COVID 2021
<b>STADE NAUTIQUE</b>		
ENTREE ENFANTS (à partir de 4 ans)	2.00 €	2.00 €
ENTREE ADULTES	3.00 €	3.00 €

## POPULATION :

### Délivrances et reprises de concession funéraires :

Vente et Renouvellement de Concessions			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
17/06/2021	Famille DUBOIS-MEYNIER-DEBARD	30 ans	1 200,00 €
17/06/2021	Renouvellement Famille REYMOND	30 ans	2 291,60 €
17/06/2021	Famille BLAHA	30 ans	1 200,00 €
17/06/2021	Famille BESTAGNO	30 ans	960,00 €
21/06/2021	Famille GARCIA	50 ans	2 500,00 €
01/07/2021	Renouvellement Famille FAYOLLE	30 ans	2 291,60 €
05/07/2021	Famille ABBES	30 ans	1 200,00 €
19/07/2021	Famille GATI	30 ans	1 893,12 €
19/07/2021	Famille CANTET	50 ans	2 500,00 €
19/07/2021	Famille NAZARBEKYAN	30 ans	2 400,00 €
20/07/2021	Famille DEPREEU	30 ans	1 152,00 €
05/08/2021	Renouvellement Famille LAPPO	30 ans	1 200,00 €
05/08/2021	Renouvellement Famille BARNEAUD	30 ans	1 145,80 €
09/08/2021	Renouvellement Famille GIRON	50 ans	5 000,00 €
09/08/2021	Renouvellement Famille DAVIN	30 ans	2 291,60 €
09/08/2021	Renouvellement Famille OLLIVIER	30 ans	1 145,80 €
23/08/2021	Renouvellement Famille DURY	30 ans	1 200,00 €
24/08/2021	Famille LAGARDE-ROCHE	30 ans	1 152,00 €
30/08/2021	Renouvellement Famille EYRAUD	30 ans	2 291,60 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Vente et Renouvellement de Concessions			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
07/09/2021	Famille LEON	30 ans	1 200,00 €
07/09/2021	Renouvellement Famille MEYSSIREL	30 ans	2 400,00 €

Vente et Renouvellement de cases de columbarium			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
11/06/2021	Famille PASTUREL	15 ans	510,00 €
05/08/2021	Renouvellement Famille WITTMANN	15 ans	510,00 €
05/08/2021	Renouvellement Famille PARIGOT	15 ans	503,10 €
05/08/2021	Renouvellement Famille WERKLE	15 ans	510,00 €
06/08/2021	Famille VERGNAULT	15 ans	510,00 €
12/08/2021	Famille MESUREUR	15 ans	510,00 €
31/08/2021	Renouvellement Famille CHAMEAU	15 ans	510,00 €
07/09/2021	Famille DENNEL	15 ans	510,00 €
08/09/2021	Famille MONNIN	15 ans	510,00 €
08/09/2021	Famille ETIENNE	15 ans	510,00 €
08/09/2021	Famille ETIENNE	15 ans	510,00 €

## **FONCIER :**

**Décision du 22/06/21 : Prise à bail civil Local CO 355** : la Commune prend à bail civil, pour la mise à disposition de locaux dans le cadre de son programme "Atelier d'artiste éphémère", un local d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> sis à GAP (05000) 18 La Placette, dans un immeuble cadastré Section CO Numéro 355 appartenant à Monsieur CLAVEL Christian pour une durée de 2 mois à compter du 01/07/2021 pour se terminer le 31/08/2021 (loyer mensuel 850€).

**Décision du 22/06/21 : Prise à bail civil Local CT 117** : la Commune prend à bail civil un local, pour la mise à disposition de locaux dans le cadre de son programme "Atelier d'artiste éphémère", d'une superficie d'environ 35 m<sup>2</sup> sis à GAP (05000) 20, Rue du Colonel Roux, dans un immeuble cadastré Section CT Numéro 117 appartenant à Monsieur

QUEYREL Christian pour une durée de 2 mois à compter du 01/07/2021 pour se terminer le 31/08/2021(loyer mensuel 450€).

**Décision du 22/06/21 : Prise à bail civil Local CO 52 :** la Commune prend à bail civil un local, pour la mise à disposition de locaux dans le cadre de son programme “Atelier d’artiste éphémère”, d’une superficie d’environ 25 m<sup>2</sup> sis à GAP (05000) 18, Rue Jean Eymar, dans un immeuble cadastré Section CO Numéro 52 appartenant à Monsieur et Madame FEIGLY Didier pour une durée de 2 mois à compter du 01/07/2021 pour se terminer le 31/08/2021 (loyer mensuel 390 €).

**MARCHES PUBLICS :**

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA DÉCISION
MAPA pour la réparation, la maintenance et les essais de sécurité du camion nacelle 9613LB05 du service éclairage public	Entreprise FRANCE ELÉVATEUR (13300 SALON DE PROVENCE).	Conclu pour un montant de 11 223,18 € HT. Durée :1 mois.	8 AVRIL 2021
MAPA pour la réparation, la maintenance et les essais de sécurité du camion nacelle COMILEV 7243KW05 du service éclairage public	Entreprise FRANCE ELÉVATEUR (13300 SALON DE PROVENCE).	Conclu pour un montant de 10 089,25 € HT. Durée : 1 mois.	8 AVRIL 2021
Marché pour la fourniture de pièces pour la réparation d’une aspiratrice du service nettoyage	Entreprise BUCHER MUNICIPAL S.A.S (60 300 SENLIS).	Pour un montant de 5 749,57 € HT. Durée : 1 mois.	8 AVRIL 2021
Contrat pour l’utilisation des systèmes de gestion et de l’application Flowbird permettant le paiement à distance des droits de stationnement pour le compte de la Ville de Gap.	Société FLOWBIRD SAS	Le présent contrat correspond aux frais variables indexés sur la volumétrie des e-tickets émis, avec sans seuil mini - seuil maxi de 30 000 € TTC/an. Les prix fixés par les contrats initiaux sont inchangés. Les prix unitaires sont les suivants : Les frais variables sont calculés sur la base d’un prix unitaire par e-ticket émis qui est de 0,08 € HT ; - Le prix unitaire par FPS payé via l’application	5 MAI 2021

		Flowbird est de 0,90 € HT. Conclu pour une durée de trente-six mois à partir du 1er juin 2021. renouvelable par reconduction tacite, limité à deux fois, pour des périodes successives de douze mois. Les tarifs ci-dessus seront appliqués au fur et à mesure des quantités réellement réalisées, par factures trimestrielles.	
Marché sans mise en concurrence pour la maintenance préventive (Assistance téléphonique et fourniture de pièces) concernant les 7 parkings exploités par la Ville de Gap (Central, Desmichels, Muret, Verdun, de Bonne, Providence 1 et Providence 2)	Société ORBILITY (Ex OSP HOLDING FRANCE) (92230 GENNEVILLIERS)	Conclu pour un montant total annuel de 22 444 € HT réparti de la façon suivante : Parking Central : 1 837 € Parking Verdun : 4 015 € Parking Muret : 2 879 € Parking Desmichels : 2 879 € Parking de Bonne : 3 632 € Parking Providence PK1 : 4 665 € (applicable après 1 an de garantie travaux) Parking Providence PK2 : 2 537 € (applicable après 1 an de garantie travaux). Ces montants sont : dus après la période de garantie d'1 an - révisables selon la formule indiquée dans le contrat. Durée : 1 an renouvelable par reconduction tacite par période d'un an et ce jusqu'au 31/12/2024.	10 MAI 2021
Marché sans mise en concurrence pour le contrat de service et d'hébergement de la solution bancaire concernant les matériels à péage des 7 parkings exploités par la Ville de Gap (Central,	Société ORBILITY (Ex OSP HOLDING FRANCE) (92230 GENNEVILLIERS)	Conclu pour un montant annuel de : pour les 5 parkings (Central, Verdun, Muret, Desmichels, Bonne) : 5 060 € HT ; pour les 2 parkings Providence (PK1 ET PK2) : 1 610 € HT	10 MAI 2021

Desmichels, Muret, Verdun, de Bonne, Providence 1 et Providence 2).		(facturation établie au prorata selon la date de mise en service). révisables selon la formule indiquée dans le contrat. Durée de 1 an renouvelable par reconduction tacite, et ce jusqu'au 31/12/2024	
Accord cadre à bons de commande, en procédure adaptée pour l'acquisition de mobilier et matériel technique pour le conservatoire de musique à rayonnement départemental et du CMCL. lot n° 4 : fourniture et pose d'une régie son et lumière pour la salle d'audition	Société SONALP (05000 GAP).	Selon les seuils suivants : seuil minimum 6 700 € HT - seuil maximum 13 400 € HT. Durée : 6 mois	18 MAI 2021
Accord cadre à bons de commande, en procédure adaptée pour l'acquisition de mobilier et matériel technique pour le conservatoire de musique à rayonnement départemental et du CMCL. lot n° 3: mobilier d'accueil	Société JPS Distribution (05000 GAP)	Selon les seuils suivants : seuil minimum 5 000 € HT - seuil maximum 8 400 € HT. Durée : 6 mois	18 MAI 2021
Accord cadre à bons de commande, en procédure adaptée pour l'acquisition de mobilier et matériel technique pour le conservatoire de musique à rayonnement départemental et du CMCL. lot n° 2: mobilier de bureau	Société JPS Distribution (05000 GAP).	Selon les seuils suivants : seuil minimum 10 000 € HT - seuil maximum 25 500 € HT. Durée : 6 mois	18 MAI 2021
Accord cadre à bons de	Société JPS Distribution	Selon les seuils	18 MAI 2021

commande, en procédure adaptée pour l'acquisition de mobilier et matériel technique pour le conservatoire de musique à rayonnement départemental et du CMCL. lot n°1: mobilier de collectivité	(05000 GAP).	suivants : seuil minimum 4 200 € HT - seuil maximum 7 700 € HT. Durée : 6 mois	
Avenant n° 2 au marché n° 2020200022 « Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental » lot n° 11 : Métallerie (pour acter les modifications des prestations à réaliser et déterminer une date de fin des travaux pour ce lot)	SARL ATELIER KL FERRONNERIE (04300 FORCALQUIER)	Les prestations de clôture sont retirées ; des travaux supplémentaires selon devis sont intégrées. Montant initial du marché : 33 241,20 € HT. Montant total des prestations non réalisées : 11 658,70 € HT. Montant total des prestations supplémentaires : + 5 692,42 € HT. Montant réel de l'impact de l'avenant : 5 966,28 € HT Nouveau montant Total du Marché : 27 274,92 € HT. Soit une moins-value de 17,94 % Prolongement des délais : la date initiale de réception des travaux du 21 mai 2021 est reportée au 11 juin 2021.	19 MAI 2021
MAPA pour des travaux de ponçage et vitrification du parquet au Quattro.	Société JPM & fils (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 26.344,50 € HT.	3 JUIN 2021
Marché subséquent n° 1 de maîtrise d'œuvre construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne, approbation de l'APD, du programme et du forfait de rémunération définitif.	Maître d'œuvre ARCHIGAP (05000 GAP)	Montant du forfait de rémunération définitif selon les termes du CCAP de l'accord-cadre, soit : Le maître d'œuvre avait proposé un taux de rémunération provisoire de 18,24 % pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 100 000 € HT. Le forfait définitif de	3 JUIN 2021

		rémunération pour lequel s'engage le MO est calculé comme suit à la fin des études PRO: -2ème cas : Cpd supérieur au montant ci-avant sans modification de programme : $Fd = (t \times Co) + (t \times EC \times 0,5) Fd = (0.1824 * 100\ 000) + (0.1824 * 100\ 000 * 0.5)$ , soit 27 360.00 € HT La rémunération définitive du MO s'élèvera donc à 27 360 € HT, soit un forfait définitif de rémunération de 13,70 % pour un montant des travaux s'élevant à 200 000 € HT.	
MAPA pour la poursuite de l'étude de sol dans sa phase projet, mission G2, pour la construction d'un nouvel abattoir à GAP.	Entreprise ACQU'TER (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 8 470€ H.T Durée : 1 mois	10 JUIN 2021
MAPA pour la réalisation des travaux de rénovation de deux courts de tennis municipaux de la Ville de Gap n°8 et n°9 Plaine de Loisirs de Fontreyne	Société ST GROUPE (34160 BOISSERON ) et son sous traitant la SAS Routière du Midi (05000 GAP)	Conclu pour un montant global forfaitaire de 40 833,33 € HT Durée de 12 mois	15 JUIN 2021
MAPA pour la fourniture de deux panneaux lumineux pour sécuriser l'accès au Parking de la Providence depuis l'avenue Guillaume Farel.	Société TTS (06516 CARROS)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 7 398 € HT. Durée :6 mois.	15 JUIN 2021
Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande pour les travaux dans les bâtiments pour le Groupement de Commandes Ville de Gap/CCAS/Communauté D'Agglomération du Gapençais Lot n° 10 : Plomberie -	- SOCIETE AILLIAUD FRERES (05000 GAP) classée n° 1	Selon des seuils globaux Seuil minimum 50 000 € HT Seuil maximum 500 000 € HT Part Ville de Gap minimum 37 500 € HT maximum 375 000 € HT Part CCAS minimum 7 500 € HT maximum 75 000 € HT	17 JUIN 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Sanitaire - Chauffage - Ventilation		Part Communauté d'Agglomération minimum 5 000 € HT maximum 50 000 € HT durée :36 mois.	
Avenant n° 1 aux accords-cadres n° 026V18 et n° 016A18 pour les travaux de voirie du territoire de la Communauté d'Agglomération GAP - TALLARD - DURANCE - Entretien, grosses réparations et travaux neufs	Société ROUTIÈRE DU MIDI (05001 GAP CEDEX)	Prolongement des délais pour une durée maximale de 9 mois et prendront fin au terme des 48 mois, soit le 27 juin 2022, aucune incidence financière de	18 JUIN 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200048 - Création du giratoire du Sénateur lot n° 3 : éclairage	Société ETEC (05000 GAP)	Interruption des délais : Suite aux nombreux aléas survenus lors de l'exécution du marché et notamment la sortie du confinement ayant entraîné des retards, les travaux ont été prolongés de 15 semaines. Le délai d'exécution propre de 24 semaines au marché est allongé de 15 semaines conformément aux termes évoqués ci-dessus. La durée réelle d'exécution globale du marché est donc de 39 semaines. La nouvelle date d'achèvement du chantier est fixée au 15 mars 2021. Aucune incidence financière.	21 JUIN 2021
MAPA pour des travaux d'économie d'énergie avec la mise en place d'automates de régulation de chauffage dans 3 écoles de GAP - L'école du Stade, de la Gare et de Puymaure.	Société SOGETHA (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 14 302,61€ HT.	25 JUIN 2021
MAPA pour une prestation d'audit du parc pianos du Conservatoire à Rayonnement	Jean Morfin Conseil Expertise audit pianos	Selon une offre négociée pour un montant de 3 340 € HT (non assujetti à la	28 JUIN 2021

Département de la Ville de Gap.		TVA).	
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour les réparations de reprise des fissures de la piste d'athlétisme.	Société Eurosyntec (94 290 VILLENEUVE-LE-ROI ),	Montant global et forfaitaire est de : 13 995 € HT	30 JUIN 2021
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour le Curage de réseaux, ouvrages d'eaux usées et pluviales ; opérations curatives d'urgence	Société ORTEC ENVIRONNEMENT (13290 AIX EN PROVENCE)	Conclu pour le groupement de commandes du Gapençais (GCG). Montant des prestations défini comme suit : sans Minimum - Maximum 30 000 € HT Ville de GAP maximum : 5 000 € HT Communauté d'agglomération : 25 000 € HT	2 JUILLET 2021
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'évolution en version "OPUS" des logiciels MELODIE (gestion de l'état civil) et MAESTRO (gestion du recensement)	Société ARPÈGE (44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE).	Conclu pour un montant de 6 600 € HT. Durée : 1 an	2 JUILLET 2021
MAPA ordinaire pour le renouvellement des licences Microsoft Windows Server	UGAP (13182 AIX-EN-PROVENCE)	Conclu pour un montant forfaitaire de 50 870,38 € HT Durée : 2 ans.	6 JUILLET 2021
MAPA pour les prestations relatives à l'organisation d'une brigade équestre pour l'été 2021	ECURIES DE LA LUYE (05000 GAP).	Conclu pour un montant global et forfaitaire de : 6 814,92 € HT. Durée : 1 mois, hors période de préparation.	6 JUILLET 2021
MAPA pour un levé topographique du tronçon sud de la rocade	Société Géoprocess (74600 SEYNOD)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 15 875 € HT e Durée : 3 mois.	7 JUILLET 2021
Consultation lancée pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de	Déclarée infructueuse en raison d'absence d'offres Une nouvelle procédure sans mise en concurrence sera relancée sans modification du		7 JUILLET 2021

Fontreyne Lot 5 Menuiseries aluminium e Lot 9 Plomberie - ventilation - chauffage	cahier des charges.		
Consultation lancée pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne Lot 1 Gros œuvre, VRD et Lot 2 Fondations spéciales par pieux vissés	Déclarée infructueuse en raison d'offres inacceptables , excédant les crédits budgétaires alloués au marché. Une nouvelle procédure sans mise en concurrence sera relancée sans modification du cahier des charges.		7 JUILLET 2021
MAPA pour un levé topographique du tronçon sud de la rocade.	Société Géoprocess (74600 SEYNOD)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 15 875 € HT Durée : 3 mois.	7 JUILLET 2021
MAPA pour les travaux de rénovation de la fosse de réception de la salle de gymnastique du COSEC - Gymnase municipal de la Ville de Gap.	Société KASSIOPE à (13190 Allauch)	Pour un montant global forfaitaire de 24 470 € HT. Durée :12 mois	8 JUILLET 2021
Accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'aménagement d'espaces verts et travaux en milieu naturel sur le territoire de la Commune et celui de la commune associée de Romette	Société Les Environneurs (05000 GAP)	conclu sans montant mini et avec un montant maxi annuel de 200 000 € HT. Durée : 12 mois renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. Durée totale :48 mois.	8 JUILLET 2021
MAPA pour la fourniture de 40 trottinettes, 12 tricycles et 74 draisiennes pour les écoles de Gap	KING JOUET (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 8 435,84 € HT	8 JUILLET 2021
Marché subséquent N° 2020-MS1 pour l'achat d'un fourgon plateau d'occasion Peugeot Boxer de 2020 pour 41 521 km immatriculé FP-312-AE d'occasion pour le service signalisation	Société PEUGEOT GAP (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 19 575 HT auquel s'ajoutent 406,16 € de frais d'immatriculation. Le véhicule concerné est délai de livraison :1 mois	10 JUILLET 2021

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

accord-cadre fractionné relatif la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie photovoltaïque sur le patrimoine bâti de la Commune de Gap	Société IDESUN (34160 CASTRIES).	conclu selon : - Montant de la tranche ferme : 13 500 € HT (prix forfaitaires) - Montant de la tranche optionnelle n°1: (par site) 1 218,75 € HT (prix unitaires) - Montant de la tranche optionnelle n°2 : inclus dans l'offre de base de la mission 1. La durée :12 mois. Le délai d'exécution des 3 tranches est fixé comme suit : - Tranche ferme : audit, étude de faisabilité technique et financière générale : 2,5 mois - Tranche optionnelle 1 : étude détaillée par site, juridique, technique et financière : 2 mois	12 JUILLET 2021
MAPA pour la Construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°3 Ossature bois - couverture	Société ALPES MEDITERRANEE CHARPENTE (05600 ST-CREPIN).	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 44 710,58 € HT. Durée globale :3 mois.	16 JUILLET 2021
MAPA pour la Construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°4 Isolation extérieure	Société ISOLBAT 2 ECO (05000 GAP).	Pour un montant global et forfaitaire de 21 000 € HT. Durée globale :3 mois.	16 JUILLET 2021
MAPA pour la Construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°6 Doublage - faux plafonds	Sarl BARBIERI (05000 GAP).	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 11 912 € HT Durée globale :3 mois.	16 JUILLET 2021
MAPA pour la Construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne	Société CAVEGLIA - MARCHETTO (05000 GAP).	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 6 260 € HT.	16 JUILLET 2021

lot n°7 Revêtement de sols et murs		Durée globale :3 mois.	
MAPA pour la Construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°8 - Peinture	SARL SPINELLI (05000 GAP)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 2 002,50 € HT Durée globale :3 mois.	16 JUILLET 2021
Marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°1 - gros œuvre.	SARL PMTP (05000 GAP)	Conclu pour un montant forfaitaire de 22 000 € HT. Délai global d'exécution : 3 mois pour l'ensemble des lots.	19 JUILLET 2021
Marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°2- Fondations spéciales par pieux vissés	Société TECHNOPIEUX ALPES MARITIMES (83490 LE MUY)	Conclu pour un montant forfaitaire de 14 993,20 € HT. Délai global d'exécution est de 3 mois pour l'ensemble des lots.	19 JUILLET 2021
Marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°5 -Menuiseries aluminium - serrureries.	Société MIROITERIE GAPENCAISE (05000 GAP)	Conclu pour un montant forfaitaire de 27 830 € HT Délai global d'exécution est de 3 mois pour l'ensemble des lots.	19 JUILLET 2021
Marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour les travaux de construction d'un réfectoire à l'école de Fontreyne lot n°9 - Plomberie - ventilation - chauffage.	Société AILLIAUD FRERES (05000 GAP)	Conclu pour un montant forfaitaire de 25 000 € HT Délai global d'exécution : 3 mois pour l'ensemble des lots	19 JUILLET 2021
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la mise en place d'une solution de paiement par carte bancaire	Société ILTR (49000 ANGERS).	Conclu pour un montant forfaitaire de 3 665 € HT Durée 12 mois	22 JUILLET 2021
Marché à procédure adaptée pour la Construction d'un	Société ALP'MEDELIC (05000 GAP).	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 16 500 €	22 JUILLET 2021

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

réfectoire à l'école de Fontreyne lot n° 10 Electricité - Courants forts - Courants faibles,		HT. Durée globale : 3 mois.	
Marché à procédure adaptée pour la construction d'un mur de retenue en béton, route de Veynes.	Société Agilis (84250 Le Thor)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 6 950 € HT. durée : 2 mois.	26 JUILLET 2021
Marché à procédure adaptée pour la création d'un réseau d'aspersion sur le Domaine de Charance.	Société Société Jardiver (04180 Villeneuve)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 25 448,60 € HT les Début des travaux du 01.10.2021 jusqu'au 31.10.2021.	2 AOÛT 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2021210106 Messagerie électronique et services de travail collaboratif		Conclu à partir du 22/07/2021 afin de rectifier l'acte d'engagement concernant les modalités de paiement et la répartition financière des prestations entre co-traitant. la répartition financière est arrêtée comme suit : INAUBI : Vente licences google et autres prestations : 99% NUMERICOACH : Formation : 1% sans incidence financière.	2 AOÛT 2021
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les Prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande Lot n° 4 : Prestations annexes	SOCIETE NERA (05000 GAP)	Les seuils se répartissent comme suit : VILLE minimum 8 000 € HT maximum 19 000 € HT CCAS dont EHPAD minimum 600 € HT maximum 2 000€ HT AGGLO minimum 2 400 € HT maximum 19 000 € HT Total minimum 11 000 € HT maximum 40 000 € HT Durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2021.	12 AOÛT 2021
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les prestations du nettoyage des bâtiments pour le	SOCIETE ADN (05000 GAP).	Les seuils se répartissent comme suit : VILLE minimum 20 000 € HT maximum 50 000 €	12 AOÛT 2021

groupement de commandes Lot n° 3 : Parkings		HT Durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2021.	
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les Prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande Lot n° 2 : Sanitaires Publics	SOCIETE NERA (05000 GAP).	Les seuils se répartissent comme suit : VILLE minimum 20 000 € HT maximum 50 000 € HT AGGLO minimum 5 000 € HT maximum 10 000 € HT Total minimum 25 000 € HT maximum 60 000 € HT Durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2021.	12 AOÛT 2021
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les Prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande Lot n° 1 : Vitrierie	SOCIETE NERA (05000 GAP).	Les seuils se répartissent comme suit : VILLE minimum 3 400 € HT maximum 20 000 € HT CCAS dont EHPAD minimum 600 € HT maximum 4 000 € HT AGGLO minimum 1 000 € HT maximum 3 000 € HT Total minimum 5 000 € HT maximum 27 000 € HT Durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2021.	12 AOÛT 2021
Avenant n° 1 au marché de conception-réalisation pour la construction de l'Abattoir multi-espèces	Groupement IKAR INGENIERIE	Sont modifiés les montants inscrits dans l'Acte d'engagement, en ce que les montants contractualisés ont été initialement arrondis. Les nouveaux montants sont : Phase étude 707 397,15 € Phase travaux 8 507 901,45 € Montant Total 9 215 298,60 €	13 AOÛT 2021

		<p>PSE 1 : Unité polyvalente de découpe 213 282, 32 €</p> <p>PSE 2 : Assurance TRC non retenue.</p> <p>Les annexes relatives à la répartition entre co-traitants et la décomposition du prix global et forfaitaire sont également corrigées pour correspondre aux montants indiqués dans l'acte d'engagement.</p>	
MAPA relatif à l'étude de faisabilité d'une filière méthanisation	avec la Société S3D INGÉNIERIE (44200 Nantes)	<p>Conclu pour les étapes suivantes :</p> <p>Réunion de lancement : 663,37 € HT.</p> <p>Étude des ressources en substrats méthanisables : 6 390,48 € HT.</p> <p>Étude technique : 5 205,26 € HT.</p> <p>Réunion intermédiaire : 663,37 € HT.</p> <p>Étude réglementaire : 1 437,31 € HT.</p> <p>Étude économique : 2 299,69 € HT.</p> <p>Étude environnementale : 574,92 € HT.</p> <p>Livrables : 2 012,23 € HT.</p> <p>Réunion finale : 663,37 € HT.</p> <p>Montant total de l'étude de 19 910 € HT.</p>	17 AOÛT 2021
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour les travaux de réparation et de remise en état de l'ensemble des rampes du Skate Park	Société MCM (05000 GAP)	<p>Pour un montant global et forfaitaire de : 5 537,80 € HT.</p> <p>Durée : 90 jours</p>	27 AOÛT 2021
MAPA pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la	Société B3E / Bureau d'Etudes EYSSERIC	Conclu pour un montant de 23.088 €	30 AOÛT 2021

réhabilitation des filtres de l'usine de production d'eau potable de la ville de Gap	ENVIRONNEMENT (13015 Marseille)	HT. durée : 6 mois	
--	------------------------------------	-----------------------	--

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA DÉCISION
Marché de travaux pour la conception-réalisation d'un abattoir multi-espèces zone du moulin du pré route de la luye Procédure avec négociation	IKAR Ingénierie et son groupement (68120 PFASTATT)	Montant du marché : Base : 9 215 298,60 € HT PSE1 retenue : 213 282,32 € HT	21 AVRIL 2021
Appel d'offres ouvert - Accord-cadre - Messagerie électronique et services de travail collaboratif	SOCIETE INAUBI et son Co-Traitant NUMERICOACH (59000 LILLE)	Montant total des prestations est définie comme suit : Minimum 150 000 € HT Maximum 700 000 € HT	8 JUILLET 2021

Le Conseil prend acte.

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 04 OCT. 2021

Affiché ou publié le :

04 OCT. 2021

